

Erstein le 24 mars 2020.

Lettre ouverte à l'intention de :
Monsieur le maire d'Erstein Jean-Marc Willer
Président de la communauté des communes du Canton d'Erstein

Objet : Epidémie de Coronavirus (Covid-19) à Erstein

Monsieur le maire,

Au travers de la crise mondiale sans précédent que nous vivons et dans le souci de la protection de tous les habitants d'Erstein je viens vers vous pour obtenir dans un premier temps des informations concernant la prise en charge de nos aînés au sein de notre municipalité afin de prendre toutes les mesures essentielles à la protection des Ersteinois face au Covid-19.

Hier encore les chiffres sont alarmants. Comme au niveau national, il est impératif de compléter les mesures déjà prise par la municipalité localement pour protéger au mieux les Ersteinois dans cette crise sanitaire.

En effet, nous voyons depuis quelques jours le virus sévir à travers toute la France et particulièrement au sein des EHPAD à un rythme inquiétant, nous voyons le nombre de décès s'établir à 860 morts et le nombre de contaminés à 19 856 cas (*chiffres du 23 mars 2020*), comme beaucoup de Ersteinois nous nous interrogeons sur les mesures mises en place au sein de la commune :

"A ce jour, quels sont les dispositifs opérationnels d'aide aux habitants et particulièrement aux seniors dans notre ville ? "

Pour finir et visant à endiguer la propagation du Covid-19, Je vous propose :

- **De mettre en place une cellule de crise et un couvre feu sur une plage horaire allant de 22h jusqu'à 5h du matin, afin d'optimiser les mesures de protection à Erstein.**
- **L'installation d'une cellule de crise afin d'améliorer la sécurité sanitaire de tous les habitants.**

Pour rappel, l'Organisation Mondiale de la Santé qualifie d' « urgence de santé publique de portée internationale » le Covid-19. Le nombre de cas avérés se multiplie sur l'ensemble du territoire national et les regroupements favorisent une transmission rapide du virus. Il est du devoir du Maire, doté des pouvoirs de police, de prendre les précautions nécessaires pour endiguer localement l'épidémie ayant le caractère de calamité publique et d'extrême gravité.

La mise en place du couvre-feu a pour conséquence d'interdire toute circulation de personnes entre 22h et 5h. La municipalité d'Erstein qui a pris acte des décisions du Président de la République et du Premier ministre pour lutter contre la propagation du virus, compléterait ainsi le dispositif étatique par des mesures locales qui s'avèrent indispensables pour limiter les risques au maximum.

Face à cette épidémie, les Ersteinois jugeront leurs élus sur les faits et il est de la responsabilité de chacun de prendre toutes les mesures nécessaires pour stopper cette maladie à temps. C'est dans ce cadre que je me mets dès à présent à l'entière disposition de la commune et de ses habitants.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.


K. DIEBOLD

Kévin Diebold,
Groupe Rassembler Erstein 2020.